

# DEFI

Moins de plastique, c'est fantastique !

## 4 DÉFIS INTER ÉTABLISSEMENTS AGRICOLES

On peut mieux faire 😊



SUR L'ÉCO 2021  
2022  
CITOYENNETÉ

## Présentation du défi

Rien qu'en France, la pollution plastique représente 4,5 millions de tonnes de déchets, soit 66,6 kilos par Français ! Le plastique n'a rien de fantastique et nous sommes convaincus que ce chiffre peut diminuer, grâce à l'action de chacun.

Pour le premier défi "top chrono" de cette année scolaire, vous devez mettre en œuvre **une action collective qui vise à réduire durablement les déchets plastiques.**

À l'issue de cette initiative, votre équipe réalisera une **œuvre à partir de matériaux plastiques récupérés** que vous présenterez à l'huissier de votre établissement qui jugera votre travail. Vous trouverez votre inspiration dans les œuvres d'artistes contemporains qui ont créé avec des objets de récupération, comme les Nouveaux Réalistes (ex : l'artiste César et ses compressions).

L'œuvre qui remportera ce défi deviendra le trophée officiel de l'opération "On peut mieux faire 😊" qui sera remis aux vainqueurs au printemps prochain.

## Durée du défi

3 semaines | Entre le 27 septembre et le 15 octobre.

## Evaluation du défi

L'évaluation est prévue en semaine 42 (entre le 18 et le 22 octobre). Les résultats seront communiqués au plus tard le vendredi 22 octobre 2021.

## Comptage des points

Critères		Points
J'argumente	<p>&gt; Justifier la durabilité de l'action écoresponsable mise en place au sein de l'établissement. Expliquer, le cas échéant, si l'initiative offre une alternative pérenne à l'utilisation / consommation de plastique.</p> <p>&gt; Préciser les moyens mis en œuvre pour collecter les déchets plastiques qui seront utilisés dans la réalisation de votre œuvre-trophée.</p> <p>Fournir tout élément justificatif : Textes, photos de l'action mise en place, images du trophée sous toutes ses coutures.</p>	Echelle de 0 à 16

Je respecte la consigne	<p>&gt; L'œuvre réalisée consiste en un recyclage / réemploi de déchets. Tous les matériaux utilisés dans le trophée sont des déchets considérés comme polluants (mais évidemment non toxiques en l'état) et la majorité des matériaux valorisés dans l'œuvre est en plastique.</p> <p>&gt; La forme de l'œuvre, son aspect esthétique, fait référence à l'identité visuelle déclinée dans l'opération "On peut mieux faire 😊". Le trophée est un objet qui incarne cette action collective écocitoyenne</p>	Echelle de 0 à 6
Je crée	> Originalité / créativité de l'œuvre produite	Echelle de 0 à 6
Je communique	<p>&gt; Valorisation de la dynamique de l'équipe à travers les médias, notamment les réseaux sociaux</p> <p>Justifier, pièces à l'appui, du succès des publications (ex : copie presse, nombre de partage sur les réseaux sociaux).</p>	Echelle de 0 à 6
Je mobilise	> Mise en place de partenariat(s), mobilisation d'acteurs extérieurs	Echelle de 0 à 6

Que dois-je envoyer au jury ?

### L'huissier de l'établissement

L'huissier devra attribuer une note, sur la base de la grille ci-dessus, qui sera prise en compte dans l'évaluation finale. Il renseigne son appréciation sur un tableau en ligne dont l'adresse lui sera transmise.

La moyenne entre la note de l'huissier et celle du COPIL sera réalisée pour classer les équipes concurrentes. En cas d'exæquo, la note du COPIL sera prépondérante.

### Le duo de capitaines

Après que l'huissier ait apprécié votre travail et envoyé sa grille au jury, les capitaines adressent l'ensemble des justificatifs (photos, textes, etc) à [epauvergnerhonealpes@educagri.fr](mailto:epauvergnerhonealpes@educagri.fr) pour que le jury du COPIL lui attribue ses points.